

Les Amis du Vieux Saint-Germain

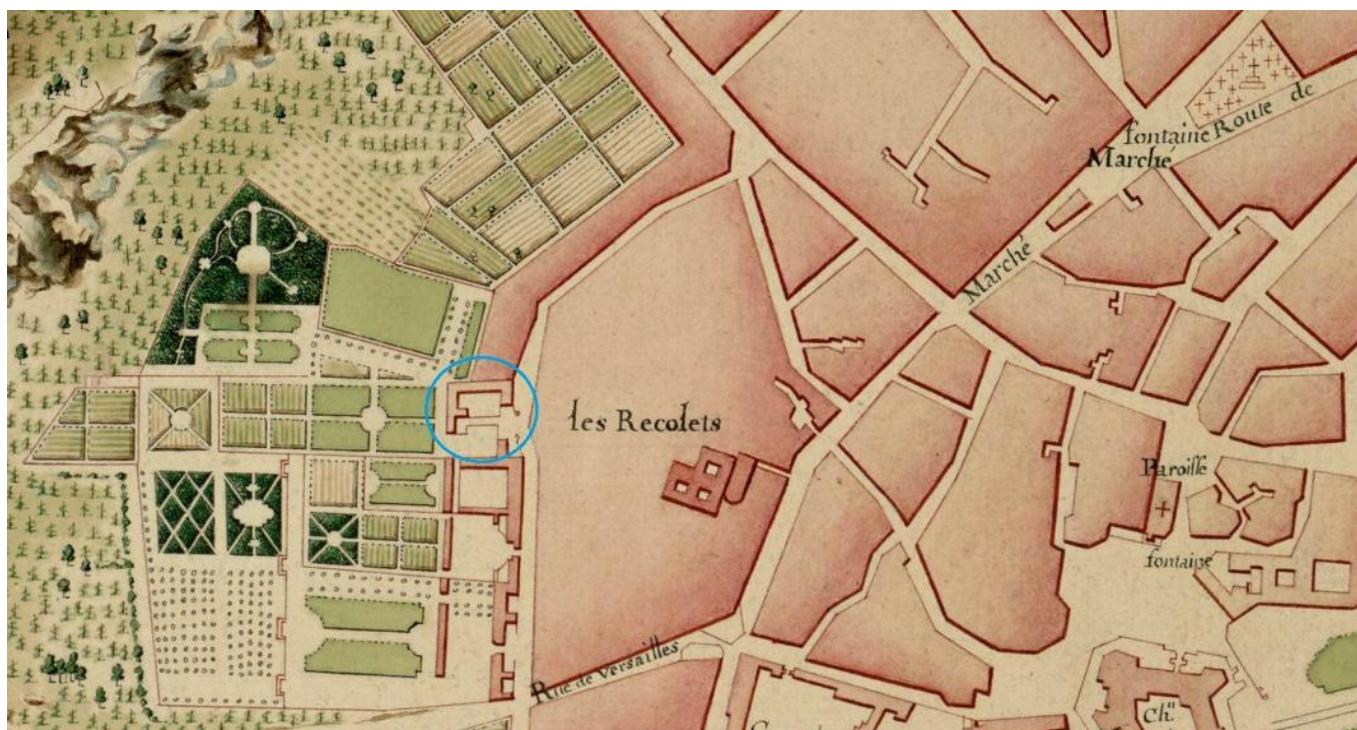
Une page d'archive...

page n° 120 du 5 novembre 2025



Le Registre des vêtures, professions et sépultures des Ursulines de Saint-Germain-en-Laye (1)...

L'Ordre de Sainte Ursule, créé en 1535 à Brescia par Angèle Merici, s'établit à Paris en 1607, puis à Saint-Denis en 1628. À la demande de Madame de Montespan, soucieuse de l'instruction des jeunes filles et alors que la cour s'installe à Versailles, Louis XIV autorise en mai 1681 la venue à Saint-Germain-en-Laye de quelques Ursulines de Saint-Denis pour fonder dans l'ancien Hôtel des Fermes, rue des Fermes (devenue depuis lors rue des Ursulines), un couvent situé non loin des Pères Récollets¹. Sous la Révolution, cette communauté voit ses biens mis à la disposition de la Nation et vendus (décrets de décembre 1789 et mai 1790). Elle est dissoute par vote de l'Assemblée nationale (décret du 15 février 1790). Le couvent est détruit au XIX^e siècle et les terrains sont lotis en 1885 avec le percement de la rue du Belvédère.



Cerclé de bleu, le couvent des Ursulines. Détail du plan de Saint-Germain-en-Laye par Paul-Philippe Jossigny, capitaine de génie, [fin XVIII^e siècle], Archives départementales des Yvelines, 2Fi70.

La fondation du monastère entraînait l'obligation de tenir un Registre des vêtures, professions et sépultures, des jeunes filles entrées dans la congrégation. Celui des Ursulines de Saint-Germain-en-Laye est conservé aux Archives municipales. Il couvre la période 1683 à 1785, soit la quasi-totalité de la présence des Ursulines en ville. Un second exemplaire couvrant la période 1757-1787 est conservé aux Archives départementales des Yvelines (AD78). Ce registre est complété de cinq autres recueils des sépultures des Ursulines de 1755 à 1792, également conservés dans la série GG des Archives municipales. L'acte suivant, la prise d'habit de Gabrielle Daquin admise à y commencer son noviciat, permet de suivre les règles de la vie monastique des Ursulines.

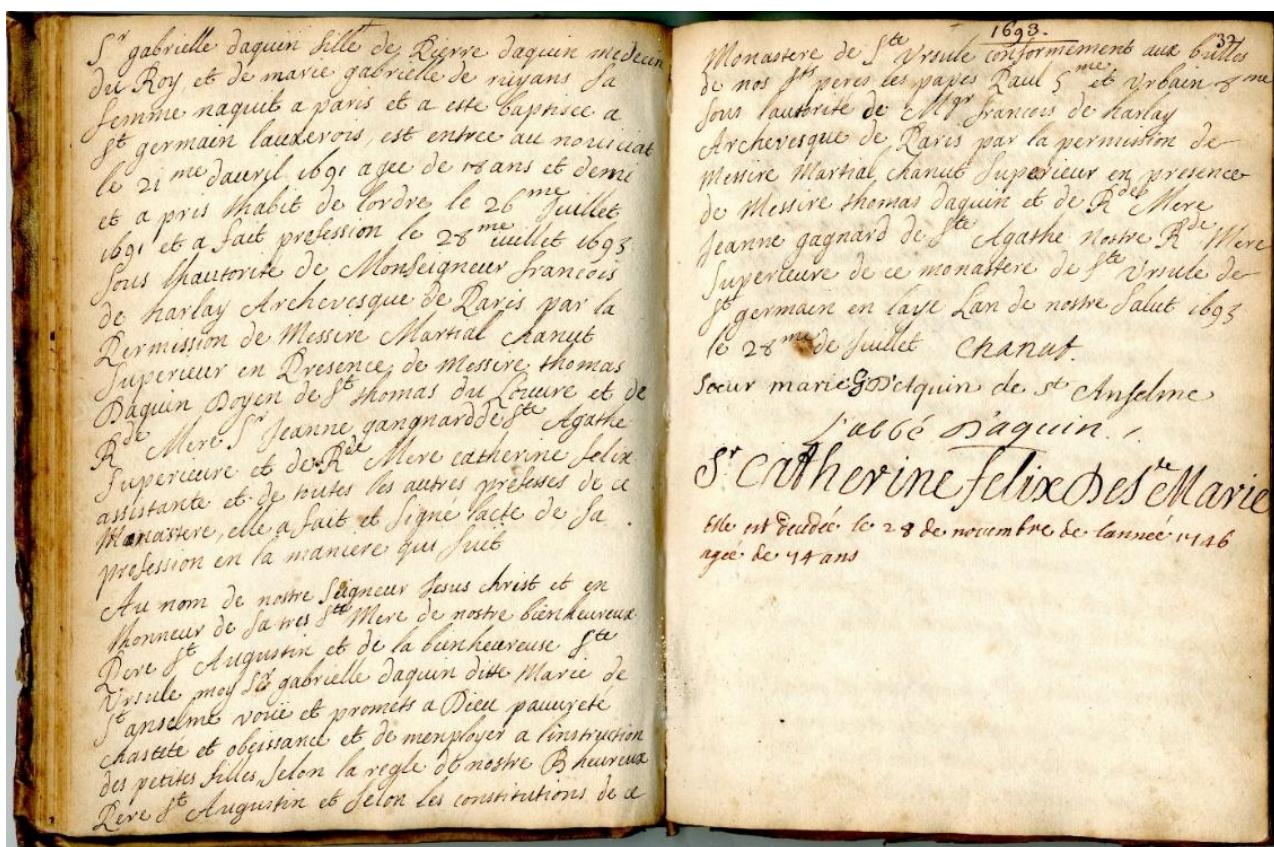
¹ Archives départementales des Yvelines, D1904 : lettres patentes du roi autorisant l'établissement d'un couvent d'Ursulines de Saint-Denis à Saint-Germain. Don fait aux religieuses pour s'y établir de l'hôtel des Fermes et d'une somme de 30 000 livres, 1681.

« Sœur Gabrielle Daquin, fille de Pierre Daquin, médecin du Roy, et de Marie Gabrielle de Ruyans, sa femme, naquit à Paris et a été baptisée à Saint Germain l'Auxerrois, est entrée au noviciat le 21 avril 1691, âgée de 18 ans et demi, et a pris l'habit de l'Ordre le 26 juillet 1691 et a fait profession de foi le 26 juillet 1693 sous l'autorité de Monseigneur François III de Harlay Archevêque de Paris, par la permission de Messire Martial Chanut, Supérieur, en présence de Messire Thomas d'Aquin, doyen de Saint-Thomas du Louvre et de Révérende Mère Ste Jeanne Gangnard de Ste Agathe Supérieure et de révérende Mère Catherine Félix, assistante, et de toutes les autres professes de ce monastère. Elle a fait et signé l'acte de sa profession en la manière qui suit.

Au nom de notre Seigneur Jésus Christ et en l'honneur de sa très Sainte Mère, de notre bienheureux Père Saint-Augustin et de la bienheureuse Sainte Ursule, moi, Sœur Gabrielle d'Aquin dite Marie de Saint-Anselme vous et promets à Dieu pauvreté, chasteté et obéissance et de m'employer à l'instruction des petites filles selon la règle de notre Bienheureux Père Saint Augustin et selon les constitutions de ce monastère de Sainte Ursule conformément aux bulles de nos Saints Pères les Papes Paul V et Urbain VIII, sous l'autorité Monseigneur François de Harlay, Archevêque de Paris, par la permission de Messire Martial Chanut, Supérieur, en présence de Messire Thomas d'Aquin et de la révérende Mère Jeanne Gagnard de Sainte Agathe notre révérende Mère supérieure de ce monastère de Sainte Ursule de Saint-Germain-en-Laye, l'an de notre Salut 1693 le 28 juillet. »

Signatures autographes : Chanut / Sœur Marie G. d'Aquin de Saint Anselme / L'abbé d'Aquin / Sœur Catherine Félix de Ste. Marie.

Elle est décédée le 28 novembre de l'année 1746 âgée de 74 ans.



Sa sœur ainée, Marie-Claire, était entrée en noviciat en août 1689 à l'âge de 16 ans, et avait fait profession en décembre 1691 sous le nom de Sœur Marie Claire Daquin de Saint Basile.

Jacques Berlie
avec le concours de Marielle Rigault et de Philippe Goût

Pour en savoir plus :

Archives municipales de Saint-Germain, série GG, 1683-1792, *Registre des vêtures, professions et sépultures*
Archives départementales des Yvelines , D1904 à D1914 - Établissement des Ursulines de Saint-Germain-en-Laye, 1670-1792.

Florence Bourillon, « Les hôtels particuliers du côté sud de la rue des Ursulines », *Page d'archive*, n°91 du 7 février 2024